

De l'ancienne à la nouvelle orthographe avec Recto/Verso

Anne Dister

Facultés universitaires Saint-Louis et Université de Louvain
Conseil de la langue et de la politique linguistique de la Communauté française de
Belgique anne.dister@uclouvain.be

Lancé en mars 2009 lors de la « Semaine de la langue », le logiciel Recto/Verso (Beaufort et al. 2009) transforme automatiquement des textes de l'ancienne vers la « nouvelle orthographe ». Conçu et développé au Centre de traitement automatique du langage de l'UCL (Cental), Recto/Verso s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux rectifications orthographiques auprès du grand public, campagne qui faisait suite aux circulaires ministérielles parues à l'automne 2008 et invitant les enseignants de tous niveaux à « enseigner prioritairement la nouvelle orthographe ». Concrètement, durant la « Semaine de la langue », 90% des sites des quotidiens belges en ligne proposaient à leurs lecteurs une version traditionnelle du texte, version qu'ils pouvaient transformer automatiquement en « nouvelle orthographe » en cliquant sur un bouton. Les graphies rectifiées étaient surlignées en vert, et en déplaçant son curseur, le lecteur voyait apparaître une note explicative présentant la rectification introduite¹. Le succès de l'opération et l'engouement des lecteurs ont été tels (1 million d'articles traités en une semaine) que certains journaux ont demandé à pouvoir prolonger l'action. L'enjeu était double : d'une part, la diffusion des graphies rectifiées auprès du grand public, via la presse qui était sensibilisée à la question et, d'autre part, une dimension pédagogique avec l'explicitation des règles en jeu dans les rectifications. Actuellement, le logiciel est disponible en ligne (<http://www.uclouvain.be/recto-verso>), et le scripteur peut lui-même introduire un texte en ancienne orthographe et le transformer automatiquement en une version qui tient compte des graphies rectifiées. Gratuitement, Recto/Verso offre ainsi une réponse concrète aux demandes des citoyens en matière de nouvelle orthographe et d'apprentissage de celle-ci.

Référence citée

Beaufort Richard, Dister Anne, Fairon Cédric, Naets Hubert et Macé Kévin (2009).
« Recto/Verso. Un système de conversion automatique ancienne/nouvelle orthographe à visée linguistique et didactique », Actes de TALN 09, Senlis. http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN_89.pdf

¹ Les notices explicatives sont en référence à la plaquette informative 7 Règles pour nous simplifier l'orthographe conçue par la Commission orthographe du Conseil de la langue et publiée à 300.000 exemplaires. Elle a été largement diffusée dans les écoles suite aux circulaires demandant d'enseigner prioritairement la nouvelle orthographe. Les 7 Règles concernent les points suivants : 1) le pluriel des noms composés, 2) l'utilisation du trait d'union dans les numéraux composés, 3) la rectification d'un certain nombre d'accents, visant à rendre la forme graphique du mot conforme à sa prononciation, 4) la suppression de l'accent circonflexe sur le i et le u, 5) le tréma, qui est ajouté ou déplacé conformément à la prononciation, 6) la graphie des mots empruntés, notamment leur pluriel, 7) le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif.